

# VOUS AVEZ DIT PSY ?

par Guy Rouquet

**Président de Psychothérapie Vigilance**

Psy...Psy... Le chuchotis est là, qui ne cesse de s'amplifier. Psy... Vous avez dit psy ? Mais de quoi et de qui parlons-nous ? Les sigles et les abréviations sont souvent commodes, mais que recouvrent-ils en fait ? Une personne avertie en valant deux, il importe de prendre le temps de distinguer le vrai psy du faux, le professionnel formé et conscient de ses devoirs du thérapeute autoproclamé, dont la formation éventuelle n'est aucunement garantie par l'Etat. Psychiatre ? Psychologue ? Psychologue clinicien ? Psychanalyste ? Psychothérapeute ? Psy... Et si nous allions jusqu'au bout des mots pour y voir un peu plus clair, pour penser un peu plus juste, pour démasquer les faussaires de la santé mentale qui, profitant sans vergogne de la misère humaine, de l'ignorance du simple particulier et de la boulimie médiatique du siècle, se complaisent à entretenir l'équivoque pour finir par se prendre pour ce qu'ils ne sont pas ?

Un psy peut en cacher un autre. Et cet autre, qui est-il ? Quelles sont ses compétences et sa qualification réelles ? Quelles études a-t-il entreprises ? Sa formation et ses diplômes sont-ils approuvés et contrôlés par les pouvoirs publics ? A-t-il prêté serment devant ses pairs ? Est-il astreint à un code de déontologie clair et respectueux du patient ? A quelles valeurs se réfèrent-ils ? Quels sont ses doutes, ses incertitudes, ses scrupules ? Quels remèdes préconise-t-il ? Quelle panacée ? Quelle eau de jouvence ? Quel poudre de perlimpinpin ? Parle-t-il comme les médecins de Molière, comme le docteur Knock de Jules Romains, comme la pythie de Delphes ?

Le monde des psys est devenu une nébuleuse où trop d'escrocs et de charlatans sévissent, discréditant les vrais thérapeutes, semant à dessein la confusion, exploitant et entretenant le désarroi ou la détresse des demandeurs de soins psychiques, allant jusqu'à les créer parfois, en vertu du principe que toute personne bien portante est un malade qui s'ignore.

Non, tout le monde n'a pas besoin d'une psychothérapie. Seuls ceux qui font commerce de la santé et savent que la peur de la mort et de la maladie constitue un gisement inépuisable s'appliquent à le faire croire. « Le bazar du bizarre » (JeanMarie Abgrall) est florissant, et, dans nombre de cas, il est achalandé par des experts en manipulation mentale qui, à défaut de guérir, s'ingénient à en donner et à en perpétuer l'illusion. Pour eux, un malade – imaginaire ou non – n'est pas un patient, une personne souffrante, mais un client dont le mal est proportionnel à l'état de ses finances. Et, en l'occurrence, il ne saurait y avoir de petits profits ; les allocations du Rmiste, les allocations d'études, de logement ou de chômage feront très bien l'affaire au besoin.

Il n'en demeure pas moins vrai qu'en dehors des malades souffrant de pathologies effectives, anciennes et durables, tout un chacun peut avoir un jour ou l'autre besoin d'une thérapie. Les coups du sort sont rudes parfois. Comment faire alors ? A qui s'adresser ? Tout un conditionnement publicitaire et médiatique prédispose aujourd'hui le demandeur d'aide psychique ou psychologique à se tourner vers un « psy ». Lequel ? Au moment du choix, le

l'intéressé est souvent démuni. Pour peu qu'il n'ait pas demandé conseil à son médecin traitant, il s'orientera plutôt vers un psychothérapeute dont il aura eu connaissance par le biais d'un annuaire ou d'Internet. Pour la quasi-totalité des particuliers, le « psy », c'est nécessairement un psychothérapeute, lequel, dans l'opinion publique, jouit de la réputation d'avoir une formation médicale hautement spécialisée et de pratiquer des méthodes nouvelles, à la fois chaleureuses et efficaces. Le malentendu, avec tous ses risques de dérapage, est inscrit dans ce présupposé erroné. Car l'opinion se trompe. Le psychothérapeute s'est autoproclamé ou sa qualité a été certifiée par des organismes ou instituts eux-mêmes autoproclamés. Ce n'est pas parce qu'il gagne sa vie en exerçant ce métier, qu'il est inscrit au registre du commerce et paie des impôts, qu'il est habilité par le Ministère de la Santé. « La qualité de "psychothérapeute" n'est pas en France un titre protégé. (Il en va de même pour quelques autres appellations similaires ou voisines). Aucun diplôme ne garantit cette qualité, et ne garantit le consommateur contre les abus. Aucune déontologie réglementaire (ou interne et approuvée par les pouvoirs publics) ne régit la profession qui n'est soumise en outre à aucune discipline ordinaire. » (rapport de la MILS, 2000). Et parmi ces « abus », certains sont directement liés à la mouvance sectaire. Psy... La prudence commande donc de dérouler le mot jusqu'à son terme, d'appeler un chat un chat, et de préciser, s'il y a lieu, psychiatre-psychothérapeute ou psychologue clinicien-psychothérapeute dans l'hypothèse où ces professionnels reconnus revendiquent cette compétence supplémentaire.

Psychothérapie Vigilance a été créée pour s'interroger et tenter de répondre avec le concours de professionnels avertis et de victimes – directes ou indirectes – de pratiques déviantes ou abusives. La raison sociale de l'association – exprimée dans l'article 1 des statuts - est sans équivoque. La raison d'être du site s'inscrit dans cette logique de service. Jour après jour, en fonction des besoins, des demandes et des informations vérifiées qu'elle recensera, Psychothérapie Vigilance s'emploiera à ne pas décevoir les attentes.